#### - PRESENTATION DU CAHIER N°3 -

### L'eau sous toutes ses formes ... à La Chapelle- sur-Erdre

L'eau c'est la vie, à condition toutefois qu'elle soit propre, saine, potable et disponible en permanence. Disponible d'abord pour l'homme, sa consommation, son hygiène mais aussi pour ses activités de production notamment celles d'élevages d'animaux, d'artisanat et accessoirement d'irrigation. A La Chapelle, en 1960, juste avant l'arrivée du Service d'eau de la ville, le moyen le plus simple pour couvrir ce besoin vital tant en quantité que qualité, consistait à creuser un puits. A l'époque leur nombre était d'environ 300. Beaucoup d'entre eux ont été comblés, pour des raisons de sécurité ou de salubrité publique. On en recense encore une centaine, dispersés sur tout le territoire, au cœur des zones d'habitat et qui sont encore en activité essentiellement pour arroser les pelouses et surtout les potagers familiaux.



L'objet du présent article est d'écrire à grands traits l'histoire de ces puits et autres points d'eau comme les fontaines, les mares, les étangs, de rappeler les techniques de construction et d'exploitation, d'en présenter certains éléments représentatifs situés dans les différentes parties de la commune et qui sont encore visibles de l'espace public. Ce sont des éléments à conserver de notre patrimoine local.

# Au pays des fontaines

Emprunter un sentier longeant le Gesvres depuis la ferme des Mottes, ou l'Hopitau jusqu'au pont de Forge (Mazaire), se rendre ensuite jusqu'au Saz et puis revenir sur l'autre rive, c'est rencontrer à coup sûr des fontaines qui témoignent chacune à leur façon d'une histoire locale, et pour l'une d'entre elle, la Fontaine Saint- Georges, d'une énigme bien

difficile à lever). Elles sont au nombre de sept ; Six sont encore visibles sur la rive gauche : celles de la ferme des Mottes, de l'Hopitau, de la Rosse à Daine, de Forge et plus en amont - près du pont de la Grégorière, celles du Saz et de Maison Neuve ; Et la Fontaine Saint-Georges sur le rive droite.



#### Bâtir en commun : le lotissement du Cèdre

Seconde moitié du 20<sup>ème</sup>siècle, on ne bâtit plus du tout comme au 18<sup>ème</sup> siècle. Généralement, soit on acquiert un terrain bien individualisé, dûment agréé (c'est-à-dire où il est 'permis' de construire) et on recourt au service d'un maître d'œuvre qui coordonne le travail de la multitude d'artisans spécialisés nécessaires, soit plus simplement on achète une maison 'clés en mains' fournie par un promoteur immobilier et un constructeur. Les premiers lotissements de La Chapelle, fin des années 1960 - début des années 1970 ont été réalisés ainsi. C'est notamment la société Laporte qui a créé la Lande du Bourg et Beauregard.



Cependant, par rapport à ce modèle contemporain, il existe un cas atypique à La Chapelle. C'est celui du lotissement dit 'du Cèdre'. Là, les futurs habitants ont refusé de se contenter de ce que l'on proposait alors : des HLM dans des barres d'immeubles à Nantes ou des

maisons individuelles à l'Hopitau (Gesvrine), qu'ils avaient pourtant acceptées dans un premier temps. Ils se sont faits carrément 'promoteurs immobiliers'. Dans leur démarche, on retrouve un peu de l'esprit des bâtisseurs de villages d'il y a cinq siècles. Avec 45 ans de recul, on verra que ce fut une expérience enrichissante tant au plan humain que financier.

#### Histoire de la construction du viaduc de la Verrière



Achevé en 1852, le viaduc a désenclavé La Chapelle-sur-Erdre vis à vis de Nantes, alors chef-lieu du Département de Loire Inférieure. Au plan économique en particulier, la ville était la principale destination des productions maraichères et agricoles (surplus) locales. Et c'est par le port de Nantes que transitaient des produits d'amendement des terres et des matériaux de construction utilisés sur la commune.

L'objectif initial de l'article était de rapporter les aspects principalement techniques de la construction du viaduc. Il est apparu évident, au fil des recherches, qu'il fallait dérouler également le processus qui a conduit à sa réalisation, dans le contexte post-révolutionnaire de l'époque avec ses nouvelles règles administratives et ses nouveaux acteurs que sont notamment le Maire, le Conseil municipal, le Préfet.

## L'échange blé-farine-pain

Depuis que la meunerie existe, les paysans de nos régions ont pratiqué un troc de blé contre de la farine. A partir de 1935, crise du blé oblige, cette pratique a été très réglementée. Elle a perduré jusqu'à la fin des années 1960. L'approvisionnement en pain de la majorité des agriculteurs chapelains s'opérait dans ce cadre dit 'échange blé/farine' ou 'échange blé/pain'. On n'utilisait pas de monnaie. Les agriculteurs qui le pratiquaient étaient désignés selon la règlementation par le terme 'd'échangistes'.



La Chapelle-sur-Erdre n'était pas atypique dans le département. La Loire-Inférieure figurait parmi les tous premiers départements français pour le nombre de paysans impliqués. Dans cet article nous allons présenter d'abord le fonctionnement de l'échange et son origine. Nous verrons ensuite son intérêt économique - important - pour le producteur de blé et sa famille et terminerons par l'analyse des raisons qui l'ont rendu obsolète et ont conduit les boulangers chapelains à le remettre en cause.